



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – COMPTES 2024

Pour la septième année consécutive, le Conseil communal présente des comptes 2024 bénéficiaires à hauteur de CHF 410'000.-, soit une amélioration de près de CHF 1,9 million entre le budget et les comptes

Cet excellent résultat est principalement dû aux éléments suivants : vente du télé-réseau Sitebco pour un montant de CHF 1 million et augmentation des revenus fiscaux provenant du fonds des personnes morales et de l'écrêtage¹ pour un montant total de CHF 856'000.

Si le résultat de l'exercice 2024 est réjouissant, il convient ici de rappeler que les perspectives financières appellent au maintien d'une grande rigueur. Comme relevé par Mme Crystel Graf, conseillère d'État chargée des finances, les entreprises exportatrices pourraient souffrir de la politique protectionniste du gouvernement américain. Si cette prévision se concrétise, notre commune se verrait privée d'une part significative des revenus issus du fonds des personnes morales et de l'écrêtage.

Le montant total des investissements 2024 s'élève à CHF 11,7 millions et représente les plus grandes dépenses réalisées sur un exercice comptable depuis la fusion

Les investissements réalisés en 2024 (CHF 11'728'380.-) ont atteint le 82.9 % des montants planifiés (CHF 14'146'500.-), pour un degré d'autofinancement de 58.2%. Cela démontre le dynamisme et les efforts entrepris par notre commune pour entretenir et assainir notre patrimoine bâti ainsi que nos infrastructures publiques, qui vont se poursuivre et se développer encore ces prochaines années.

Un regard tourné vers l'avenir

L'évolution rapide et imprévisible de l'actualité mondiale, qui a par définition un impact majeur sur notre réalité locale mais sur laquelle notre commune n'a que peu de prise, doit nous conduire à adopter une certaine humilité dans notre planification financière à long terme, tant les variables sont multiples.

Malgré ces incertitudes, le Conseil communal continuera d'œuvrer pour fournir aux citoyen·ne·s de La Grande Béroche des prestations de qualité, avec l'amélioration de l'accueil parascolaire, la mise à disposition de nouvelles infrastructures et les projets qui contribuent à promouvoir l'attractivité résidentielle et économique.

La Grande Béroche, le 4 juin 2025

Le Conseil communal

Contact médias : M. Frédy Nussbaum, chef du dicastère des finances
Fredy.Nussbaum@ne.ch , 079 880 19 55

¹Redistribution extraordinaire des impôts des personnes morales dans les pôles de développement économique